

CHEM SEMI-RIGID**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	CHEM SEMI-RIGID
Autres moyens d'identification	SOL-CHEM-SEMI-RIGID
Famille du produit	Résine Polyuréthane D'Injection
Usage recommandé	Résine d'injection polyuréthane -pour béton.
Identificateur du fabricant/fournisseur	BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7, Marc Charlebois, 877-267-7249
Identificateur du fournisseur	BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7, Marc Charlebois, 877-267-7249
Numéro de téléphone d'urgence	Marc Charlebois, 514-705-7198, 24 Heures / 7 Jours CANUTEC, 613-996-6666, 24HR/7Jours
Numéro de la FDS	0225

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Cancérogénicité - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 2; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Nocif pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection.

Use of personal protective equipment as required.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention :

Identificateur du produit : CHEMRIGID

FDS No.: 0225

Date de préparation le 01 juin, 2016

In Case CONTACT WITH SKIN: Wash thoroughly with water and mild soap.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage :

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Diphénylméthanediisocyanate polymère	9016-87-9	<27	
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate	101-68-8	<22	
Méthylènediphényle diisocyanate (mélange d'isomères)	26447-40-5	<6	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration a cessé.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Une pommade apaisante peut être appliqué après lavage de la peau.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Si la victime est consciente, faire boire de l'eau ou du lait. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente en cas d'exposition prouvée ou suspectée, appeler un Centre antipoison ou un médecin. Si le vomissement est inévitable, empêcher l'aspiration en tenant la tête de la victime sous le genou.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec les yeux : la vapeur peut causer une lacération, une conjonctivite et œdème cornéen lorsqu'ils sont absorbés dans les tissus de l'oeil peut causer une irritation modérée à sévère. En cas de contact avec la peau : sensibilisant cutané. Peut causer une réaction cutanée allergique chez certaines personnes. En cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion : peut causer une grave irritation du nez et de la gorge.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, système respiratoire, peau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Peut causer de la sensibilisation de la peau asthme, dermatite, troubles des yeux, troubles respiratoires, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Inflammable en présence de flammes nues, des étincelles, la chaleur excessive ou aux décharges électrostatiques. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être formés.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau. Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements. Utiliser Bunker gear and une protection respiratoire (SCBA) Autonome approuvé par le NIOSH appareil respiratoire devrait être disponible pour les pompiers.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Gardez l'équipement d'allumage produisant loin de la zone endiguer la zone pour empêcher la propagation.

Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage. Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Fuites ou déversements importants : endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Utiliser une ventilation adéquate et employé une protection respiratoire si il y a presence de poussière ou vapeurs éviter le rejet dans l'environnement. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. NE PAS fumer sur les lieux de travail. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Éviter l'accumulation de poussières stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé. Stocker à l'écart de la chaleur et de la flamme isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Stocker à l'écart de la chaleur et de la flamme conserver hors de la lumière solaire directe.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate	0.051 mg/m3 **					
Méthylènediphényle diisocyanate (mélange d'isomères)	0.005 ppm		0.2 ppm			

Identificateur du produit : CHEMRIGID

FDS No.: 0225

Date de préparation le 01 juin, 2016

Page 03 de 06

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. 0.05 ppm TWA. 0.51 mg/m³ OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. C = Valeur plafond. 0.2 ppm.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Eviter de respirer les vapeurs utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Des concentrations supérieures à TLV peut se produire lorsque MDI est utilisé dans un endroit mal ventilé. Dans de tels cas, ou à chaque fois les concentrations de MDI dépassent le TLV, une protection respiratoire doit être portée. Un respirateur à adduction d'air ou un appareil respiratoire autonome à pression positive est recommandée. Dans situations où MDI est pas pulvérisé ou chauffé et un appareil d'air ou autonome fourni est indisponible ou son utilisation pratique, il faudrait au moins avoir un respirateur d'air purificateur équipé d'une cartouche organique et un filtre à particules doit être porté. Toutefois, cela ne devrait être autorisée que pour de courtes périodes de temps (moins d'une heure) à des concentrations relativement faibles (à ou près de la TLV). Cependant, en raison des faibles propriétés d'alerte de MDI, ajustement approprié et en temps opportun le remplacement des éléments filtrants doit être assuré. Observer règlements de l'OSHA pour l'utilisation d'un respirateur (29 CFR Part 1910.134). Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter une tenue étanche de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire autonome (APRA).

Polychloroprène, Viton®/caoutchouc de butyle.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100. Des concentrations supérieures à TLV peut se produire lorsque MDI est utilisé dans un endroit mal ventilé. Dans de tels cas, ou à chaque fois les concentrations de MDI dépassent le TLV, une protection respiratoire doit être portée. Un respirateur à adduction d'air ou un appareil respiratoire autonome à pression positive est recommandée. Dans

situations où MDI est pas pulvérisé ou chauffé et un appareil d'air ou autonome fourni est indisponible ou son utilisation pratique, soyer muni d'au moins d'un respirateur d'air purificateur équipé d'une cartouche organique et un filtre à particules doit être porté. Toutefois, cela ne devrait être autorisée que pour de courtes périodes de temps (moins d'une heure) à des concentrations relativement faibles (à ou près de la TLV). Cependant, en raison des faibles propriétés d'alerte de MDI, ajustement approprié et en temps opportun le remplacement des éléments filtrants doit être assuré. Observer règlements de l'OSHA pour l'utilisation d'un respirateur (29 CFR Part 1910.134).

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Brun sombre.
Odeur	De moisi
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 648 °F (342 °C)
Point d'éclair	365 °F (185 °C)
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	< 0.00001 mm Hg à 68 °F
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.116
Solubilité	Insoluble dans l'eau; Légèrement soluble dans solvants organiques habituels.
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	70 centipoises à 20 °C (dynamique)

Identificateur du produit : CHEMRIGID

FDS No.: 0225

Date de préparation le 01 juin, 2016

Page 04 de 06

Autres informations

État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Température critique	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Oui.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Eau ou humidité. Polymérise en présence de : Dégage une quantité importante de chaleur.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Eau, teneur en eau ou humidité. Températures au-dessus de 400.0 °F (204.4 °C)

Matériaux incompatibles

Alcools (p. ex. éthanol). Amines bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), eau, métaux (p. ex. aluminium). Les alliages de cuivre.

Produits de décomposition dangereux

Lorsqu'elles sont exposées à de très hautes températures vont libérer monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; acide cyanhydrique extrêmement dangereux; oxydes d'azote. vapeur MDI.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Méthylènediphényle diisocyanate (mélange d'isomères)	> 380 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition) (aérosol)	> 2000 mg/m ³ (rat)	> 9400 mg/kg (lapin)

CL50 (Inhalation): 490 mg / m³, vapeur, Rat 4 Hrs

Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une très légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Nocif selon des preuves limitées.

Absorption par la peau

Peut entraîner une sensibilisation.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer dermatite, irritation de l'appareil respiratoire. On a observé des cas de lésions des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut causer de graves symptômes semblables à de l'asthme (sensibilisation des voies respiratoires) selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Sensibilisant cutané. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) selon des preuves limitées.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : CHEMRIGID

FDS No.: 0225

Date de préparation le 01 juin, 2016

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Ne se dégrade pas rapidement, selon les essais quantitatifs.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 1 particulier - Réagit avec l'eau
FDS préparée par BMQ SOLUTIONS

Numéro de téléphone 877-267-7249

Date de préparation le 01 juin, 2016

Date de la plus récente version révisée le 01 juin, 2016

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health.
Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis Nous croyons les renseignements ci haut exacts. Cependant, nous déclinons toute responsabilité quant a la fiabilité et l'utilisation de ces derniers

Identificateur du produit : CHEMRIGID

FDS No.: 0225

Date de préparation le 01 juin, 2016

Page 06 de 06